RESEAU DES EMETTEURS FRANÇAIS DE L'AVEYRON

BULLETIN D'INFORMATION de SEPTEMRE 2009

Président: Michel LAJOIE *F5SIZ*

Les Roches Blanches 396 Chemin Touloupy
12400 SAINT AFFRIQUE
☎ 05 65 49 44 50

Vice-Président : Francis BACH *F5FPI.*
212, passage de Calcomier 12000 RODEZ
☎ 05 65 42 18 76

Trésorier: Alain PRADEL *F5UCV.*
Cite EDF Sangayrac 12460 St-Amant des Cots
☎ 05 65 44 81 21

Secrétaire: Eric FAUST *F5RGH*
11 rue la Pendarie 12850 Ste RADEGONDE.
☎ 05 65 87 02 75

QSL Manager:Serge FABREGUES *F5FAB*
32 Avenue de Montpellier 12000 RODEZ
☎ 06 80 01 76 45

SOMMAIRE

1°Editorial du Président
2° Inauguration du site du Barry
3° Ballon du lycée Foch Rodez
4° CTR CCPD mai 2009 - CTR CA juillet 2009
5°Extension bande 7Mhz
6° Journée du patrimoine - SAMIRAD
7° Convocation pour AG et réservation repas
8° Comptabilité

RELAIS ET FREQUENCES

		Responsable
R4X Mende	**145,712.5**	**F6EJM**
RU6 Millau	**430,150**	**F5UJZ**
RU12 Rodez	**430,300**	**F4BRT**
Transp St-Affrique	**en rénovation**	**F5SIZ**
Transp Creissels	**R 430,375 E 439,775**	**F4CTB**
SIMPLEX	**145,500**	
Dégagements : 144,525-144,550-144,575		
APRS	**144,800**	**F8NHA**
Echolink (expérimentation)	**145,425**	**F1TMY**
ATV ……En cours		
SITE : REF12		**F5RGH**
: Radioamateurs de Rodez		**F4BRT**
: Radio club Jean Vigo Millau		**F5TMY**
: Salon SAMIRAD Millau		**F5GJG**

RENDEZ-VOUS REF-12

-QSO de section VHF Dimanche de 8 h45 à 10 h sur le R4X
(avec lecture du bulletin hebdomadaire F8REF 9h & infos locales 9 H 15)
-QSO de section HF Dimanche 9 h 45 3606 Mhz..
-QSO « Charles » Tous les jours 3603 Mhz à partir de 8 h loc.
-QSO du Battistou, tous les jours de 7 à 8h loc sur le R4X.
-QSO Apéritifs, tous les jours sauf le dimanche à partir de 11 h loc sur le R4X ou 3606 Mhz
- Réunion Mensuelle Radio-Club de Millau 23 bis Bd de la Capelle. 1er Vendredi 20 H 30

N'OUBLIEZ PAS DE REGLER LA COTISATION de 18 € pour 2009

Si ce n'est déjà fait. Pensez à contribuer à nos activités locales

EDITORIAL DU PRESIDENT

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances, tout d'abord je voudrais remercier les Oms qui ont œuvré pour la remise en état rapide du R4X , surtout en cette période de vacance, mais fin août malheureusement la foudre en a décidé autrement nous voilà avec le R4X HS …….

Je voudrais mettre l'accent sur les oms qui ne cotisent plus ou pas au REF 12 ,il faut savoir que les seules cotisations nous permettre de couvrir les frais et surtout de faire face a d'éventuelles pannes !!!!….A méditer.

Je souhaite un prompt rétablissement à notre ami Gilbert F9GI en espérant le retrouver très bientôt parmi nous.

Egalement bon courage à Gilbert F6CFG souhaitant que les nouveaux traitements aillent dans le bon sens.

Les projets du Barry s'effectuent à grands pas ,ainsi que ceux du RC Jean Vigo .Du cote de RC MJC Millau la préparation de SAMIRAD bat son plein .

Notre assemblée générale aura lieu au Restaurant Le Majestic. à Saint-Affrique. le 25 octobre 2009, tous les Oms ou non , sans exception sont cordialement invités à participer à cette AG afin de faire avancer notre association.

73 QRO de Michel F5SIZ

INFORMATIONS REF12 PAR EMAILOU SUR LE WEB

Entre deux bulletins, vous pouvez recevoir des informations REF12 , Ref-Union ou des photos d'évènements. Si vous désirez ce service, et que vous ne recevez pas déjà ces informations, envoyez votre demande par Email à : f5siz@ref-union.org

S i vous recevez ce bulletin par poste, vous pouvez également demander à ne le recevoir que par mail, et contribuer ainsi à des économies d'affranchissements. Vous pouvez aussi consulter

notre site internet http://ed12.ref-union.org

Les photocopies de ce bulletin nous ont été offertes par le

CREDIT AGRICOLE
Nord Midi-Pyrénées

POUR NOUS INSCRIRE OU VOUS RENSEIGNER

Prenez contact avec : **F5SIZ (05 65 49 44 50)**

f5siz@ref-union.org

INAUGURATION DU SITE ET DU RELAIS DE BARRY
DIMANCHE 14 JUIN 2009

Autour de 4CHS, 4BRT, 5RGH, 5UCV, qui ont remis en état le site, conçu et réalisé le relais, et de 1BZH, 5SIZ qui ont préparé le pique-nique, une trentaine d'OM & YL se sont retrouvés au Barry, et ont visité les installations.

Le relais transpondeur UHF est dans un coffret 19 pouces, où est intégré un ordinateur qui programme tout le système, et assure la logique du répéteur. Il alimente, via des duplexeurs, une seule antenne colinéaire qui assure les liaisons UHF et VHF.

Une liaison 2.4 Ghz relie le site à Rodez, via une parabole et un routeur, permettant de contrôler à distance le relais, qui sera normalement couplé au R4x, mais pourra être momentanément donner accès à tous les relais 145 Mhz accessibles sur le site, et aux fréquences VHF Simplex.

F5SIZ, après avoir repris l'historique du site, a félicité les réalisateurs, qui ont pu remettre en état le pylône, l'abri et le terrain, et réaliser un relais performant, à la pointe de la technologie.

Par un beau et chaud WX, les OM ont ensuite pris l'apéritif, dégusté d'excellente grillades cuites sur un barbecue, ont échangé leurs idées, et passé une très bonne journée.

Participants :
1BZH (+YL) ; 4CRO (+YL) ; 4BRT ; 4CHS; 4CRP ; 5BLC (+YL) ;5FPI (+YL) ; 5NDP ;5RGH ; 5SX (+YL)
5SIZ ; 5UCV (+YL) ; 6FLO (+YL) ; 6GEV ; 8MFG ; 8NHA ; 5GJG ; 5UJZ ……

Pour plus de détails sur le Barry, et voir des photos des installations,
consultez le site http://www.radioamateur-rodez.fr/

Le Lycée FOCH de Rodez, en liaison avec le CNES et Planète Sciences, a lancé un ballon sonde
Le ballon a été lancé Mardi 19 Mai vers 14 H et retombé au sol vers 17H. Il embarquait des expériences des élèves, une caméra et un émetteur Kiwi du CNES qui a opéré sur 137.95 Mhz. Il n'a pas embarqué de GPS, mais un Tph portable géolocalisable.
L'émetteur a été actif 5 heures environ, donc arrêté vers 19 H.
F5FPI a tenu un PC Radioamateur, et a été en liaison avec le Lycée.

DERNIERS POINTAGES BALLON LYCEE FOCH

Ci-joint une carte des derniers pointages faits lors de la chute finale du ballon entre 17 H 30 et 17 h 41 (heure de perte d'acquisition).

Le ballon serait donc dans le secteur NNE de Langogne, proche des gorges de l'allier.

Les radioamateurs suivants ont participé et donné des reports:
5FPI-6FLO-4CHS-8NHA-5NDP-8AGJ-6IOJ-5FAB-1EZC-0FEU.
En espérant que ces indications vous permettront de retrouver le ballon,

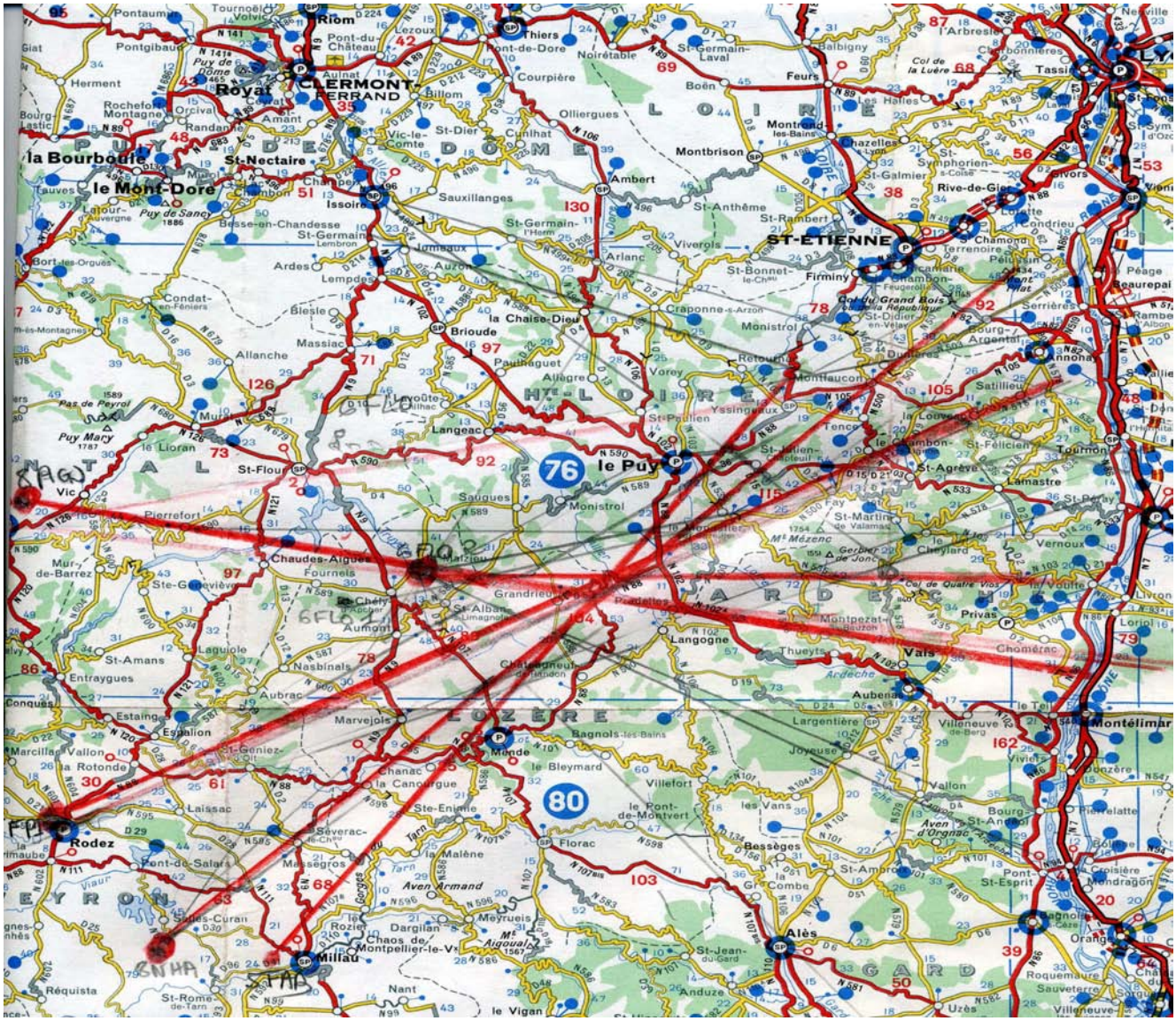

CCPD/CCA 1 30/05/2009

Réunion du Conseil Consultatif des Présidents Départementaux et AssociationsAssociées

Jaunay-Clan, le 30 mai 2009

Samedi 30 mai 2009, s'est tenue dans le cadre du Congrès la première réunion du CCPD/CCA pour l'année 2009, avec la participation des responsables des commissions et des services du REF-Union.
Etaient présents ou représentés 61 départements, 9 associations associées ainsi que 19 commissions et services. La réunion est ouverte à 14H30.
Après accueil des participants, la présidente, F6IOC, indique les points principaux qui seront traités dans cette courte demi-journée :

* Règlementation et déclaration de la P.A R
* Poursuite des actions définies dans le cadre de l'accompagnement du DLA
* Réforme des statuts
* Séparation de la cotisation et de l'abonnement
* Actions de communication : Radio-REF, site Web, valise formation, actions de promotion (suite à une demande formulée dans l'assemblée pour ajouter ce dernier point à l'ordre du jour)

1 Réglementation et déclaration de la PAR

La présidente fait un rappel des différents textes qui règlementent notre activité et qui ont conduit à cette déclaration de PAR. :
*L'article L33-3 du code des postes et communications, selon lequel les stations radioamateurs sont librement établies ce qui signifie que nous n'avons pas une fréquence assignée mais des bandes de fréquences qui nous sont allouées et sur lesquelles nous pouvons émettre.
*Le décret 2002-775 qui définit les limites du niveau d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les installations radioélectriques, et précise que les opérateurs doivent communiquer aux administrations ou aux autorités affectataires des fréquences, une déclaration de conformité justifiant du respect des valeurs limités concernées.
*L'arrêté du 17 décembre 2007 fait obligation de déclarer une PIRE pour les stations dépendant de l'article L33-3 mais excluait les stations radioamateurs.
*L'arrêté du 30 janvier 2009 modifie l'arrêté précédent et le remplace par une obligation pour les stations radioamateurs de déclarer une PAR (Puissance apparente Rayonnée) ce dont ils étaient dispensés jusqu'en mai 2009
.
De façon pratique les formulaires de déclaration sont en ligne sur Internet ou peuvent être obtenus sur demande à l'ANFR. Des informations sur les outils permettant de calculer facilement cette PAR et sur le cadre règlementaire sont disponibles sur le site du REF-Union.
La présidente rappelle que ces calculs font partie du programme de l'examen.
Quant à la dernière partie de cette déclaration, à savoir la confirmation par la case à cocher que connaissance a été prise du décret 2002-775, il n' y a aucune inquiétude à avoir pour les stations qui respectent la réglementation en matière de puissance, comme démontré dans les pages CEM du site du REF-Union.
F5GZJ précise que cette obligation concerne les stations fixes opérant plus de trois mois sur le même site
Enfin, la présidente souligne que les fichiers dont dispose ainsi l'ANFR ont été déclarés à la CNIL en septembre 2008.
CCPD/CCA 2 30/05/2009
Le délai pour cette déclaration est fixé au 14 août 2009 pour les stations déjà établies et aucune sanction n'est actuellement prévue. Dans un premier temps l'ANFR n'informera pas directement chaque

radioamateur de cette nouvelle disposition. Elle analysera cependant le taux de retour des documents demandés et au vu de ces informations décidera de l'opportunité d'un courrier personnalisé.

2/ Poursuite des actions définies dans le cadre de l'accompagnement du DLA

Suite au CCPD de novembre, le CA a décidé d'impliquer les présidents départementaux et ils ont tous reçu un questionnaire ainsi que le document de synthèse réalisé par le cabinet de consultant mandaté par le DLA.

Le siège a reçu 35 réponses qui ont été analysées par F1PSH et par le cabinet de consultants. Un premier constat est l'absence de volontaires pour s'engager dans ces actions : les présidents attendent beaucoup du CA ou du REF-Union.

La présidente indique que le prochain CA doit tout mettre en oeuvre pour que les recommandations issues des travaux de réflexion, démarrés fin septembre 2008, se concrétisent rapidement. Elle rappelle que F1DUE a déclaré vouloir s'impliquer fortement dans la réussite de ces travaux. Elle indique enfin que la réforme des statuts, un des points principaux issus des travaux, à déjà commencé.

3/ Statuts

La réforme des statuts se poursuit. La présidente présente les 10 points de la feuille de route issus des premiers travaux du groupe de travail mis en place en début d'année et examinés lors de la réunion du CA du 14 mars.

La présidente informe qu'un vote supplémentaire sera mis à l'ordre du jour de l'AG du lendemain, selon décision prise la veille par le CA. Il concerne la proposition : un adhérent=une voix pour l'ensemble des votes proposés en AG à partir de 2010.

- Suppression de l'échelon régional et des DNU
- Critères pour les candidats administrateurs
- Membre du REF-Union depuis plusieurs années
- Faire preuve de motivation et de compétence (parrainage éventuel)
- Regroupement des entités BE/CA
- Mission donnée à chaque administrateur
- CA de 12 personnes et 4 suppléants
- Renouvellement des mandats par tiers chaque année
- Pas de limitation des mandats
- Le REF-Union s'appuie sur les structures départementales en place pour assurer sa promotion
- Le REF-Union s'appuie sur les associations spécialisées par des conventions de partenariat.
- Vote en AG par les adhérents des points mis à l'ordre du jour « 1 adhérent=1 voix »

Le choix des administrateurs ainsi que les structures départementales sont à ce jour les deux points sur lesquels travaillent le groupe.

Le problème de la perte de la reconnaissance d'utilité publique en cas de modification des statuts est évoqué. La présidente confirme le souhait du CA de la conserver. A une réflexion concernant l'inutilité des DNU, la présidente rappelle que ces postes étaient destinés à faire entrer au CA des gens compétents dans certains domaines et donc utiles au REF-Union.

4/ Séparation de la cotisation et de l'abonnement

Le trésorier, F6FWO explique qu'en 2004, le regroupement avait été nécessité pour des raisons fiscales. En effet, comme notre revue pouvait être achetée séparément et que nous utilisions un routage presse,

Radio-REF était considéré par les impôts comme une activité commerciale, impliquant que nous soyons soumis à l'impôt sur les sociétés.

Actuellement, ces aspects n'existent plus, le trésorier a consulté les services fiscaux sur ce point, cette séparation n'aura pas donc d'impact sur la fiscalité.

Le trésorier informe ensuite des différentes options étudiées la veille par le CA. Ces tarifs spéciaux devront être affinés c'est pourquoi il ne souhaite pas afficher de chiffres pour l'instant

Parmi les propositions faites :

Quasi gratuité de la cotisation pour les jeunes de moins de 25 ans

Tarifs spéciaux couples avec et sans la revue
Famille à partir de trois personnes avec et sans la revue,
Demi-tarifs avec et sans la revue pour les étudiants, chômeurs, handicapés.
Le trésorier rappelle également que le montant de la cotisation n'a pas changé depuis 5 ans, alors que dans le même temps, l'inflation a été de l'ordre de 20%. Il n'est plus possible de continuer ainsi, même si on peut envisager que la réforme de nos statuts amène de nouveaux adhérents. En effet, le REF-Union, pour fonctionner, a besoin de 380.000€. Les charges sont désormais quasi incompressibles à moins d'intervenir sur le siège et son personnel avec toutes les conséquences qui en découleraient. Pour revenir à un budget équilibré, il faut donc augmenter la cotisation. Le trésorier informe que les cotisations des associations étrangères comparables au REF-Union sont toutes d'un montant supérieur.
F6IOC intervient en signalant qu'une récente analyse de la base de données du REF-Union concernant les adhérents montre que le nombre d'adhérents est relativement stable, mais que le taux de rotation est élevé. Ainsi près de 3000 adhérents sont partis depuis 8 ans. Les présidents départementaux sont incités à faire une action personnalisée auprès de ceux-ci, avec l'aide du siège qui peut fournir les listes des personnes concernées.
L'analyse effectuée a montré également que notre population d'adhérents avait vieilli de dix ans en dix ans, il faut en tenir compte dans nos actions de promotion d'une part auprès des jeunes, mais aussi auprès des jeunes retraités.
Il est rappelé que tout nouvel indicativé reçoit trois numéros de Radio-REF gratuitement. De plus, pour toute nouvelle adhésion prise en octobre pour l'année suivante, les trois derniers mois de l'année en cours sont offerts. Ceci s'approche de la proposition faite dans l'assemblée de faire une cotisation à 50% pour la première année et qui devra être prise en compte par le prochain CA.

5/ Actions de communication
Commission promotion : à une remarque de F6BEV, la présidente rappelle que le responsable de la commission promotion a démissionné, mais que la commission existe toujours. Ce poste est ouvert à toute personne de bonne volonté.
Suite à une question concernant l'absence de budget, elle répond qu'il n'y a pas de crédit alloué a priori aux commissions mais des sommes versées en fonction de projets étayés. Elle indique que tout le monde fait de la promotion et qu'il serait plus efficace de parler d'actions de promotion.
En ce qui concerne le projet de stand itinérant, les modalités pratiques et les coûts de transports demandent à être affinés par l'auteur de cette proposition, mais il semble à première vue difficilement applicable.
Radio-REF: il est demandé à tous de rechercher des auteurs d'articles techniques, plusieurs remarques mettent en avant l'absence de reconnaissance envers les rubriqueurs, et de courrier en retour de la part des correcteurs techniques.
Une demande est faite concernant des traductions d'articles techniques étrangers, ainsi que pour la transmission des bulletins départementaux qui sont des sources d'articles techniques de tous niveaux.
Site WEB : un relookage du site est en cours, une demande est faite pour que le site du REF-Union soit accessible aux non voyants
CCPD/CCA 4 30/05/2009
Valise de démonstration : F6DVC, initiateur du projet, indique que pour des raisons professionnelles son projet a eu près de un an de retard mais il va tout mettre en oeuvre pour que ce kit soit disponible en octobre 2009 au salon Hamexpo à Tours

6/ Questions diverses
Extension 7MHz : La présidente rappelle que la décision d'attribuer le segment 7.100 à 7.200Mhz avec un statut exclusif pour les radioamateurs date de la CMR 2003. Ceci implique une modification du TNRBF par l'ARCEP, décidée le 11 mars 2009. Le décret d'application est attente de la signature du premier ministre qui a probablement beaucoup d'autres priorités.
Indicatif Radio club : Actuellement et en fonction de la législation en cours, pour activer un indicatif Radio club il faut posséder également un indicatif ce qui implique donc le paiement de 2 taxes : l'une concernant le RC, l'autre concernant l'opérateur activant l'indicatif. Le REF-Union abordera ce problème lors d'une prochaine réunion avec l'administration

Diverses demandes sont formulées par les présidents départementaux dans le cadre des actions de promotion :

- Avoir à disposition des photos du siège (bâtiments, bureaux) et éventuellement un clip vidéo
- Avoir à disposition les plaquettes promotionnelles de l'IARU et quelques affiches multi langues
- Mettre l'organigramme détaillé du REF-Union de manière visible sur le site
- Avoir à disposition un inventaire de tous les moyens disponibles en matières de promotion
- Diffuser des informations sur l'utilisation des indicatifs F5REF et F6REF
- Un projet d'utilisation de logiciel de vente en ligne concernant les fournitures de la boutique sera envoyé par F6DDW
- Disposer d'un « dossier de presse »
- Informer les présidents des nouveaux indicatifs dans leurs départements (en plus de la publication faite dans Radio-REF)
- Systématiser l'envoi des listes des adhérents à jour et plus à jour aux présidents départementaux
- Retour par les présidents vers le REF-Union des actions réalisées localement (utilisation de la liste de diffusion des présidents)

Fin de la réunion à 18h30

Le secrétaire du CA
J.HERPIN F5URS

CTR CA 95 04/07/2009

Compte-rendu du CA du 4 juillet 2009
Présents .F1DPI, F1DUE, F1OXM, F4CLV, F5BYL, F5HX, F5LGF, F5OFS, F5OMU, F5URS, F6AEM, F6FRA, F6FWO, F6GKD, F6IOC, F8DYD, M. Garrido
Excusés : F1PSH, F5PDG, F5RKG, F5UDW, F5VJD, F6AGE, F6FRC, F6GPE
Absents : TK1BI
1 Point sur les comptes-rendus
Les comptes-rendus des réunions de CA enregistreront, pour chaque point traité, les décisions prises-
Tous les votes seront inscrits (nombre de votants, pour, contre, abstentions).
Pour les sujets importants, il sera fait état des différentes options envisagées.
Les comptes-rendus des réunions de BE seront diffusés au CA, la présidente rappelle que ce sont des documents de travail dont le contenu diffusé à l'extérieur du CA sans explications pourrait faire l'objet d'interprétations erronées.
F6AEM demande que soit démentie dans le CR de cette réunion de CA la remarque dans le CR du CCPD au sujet de la non réponse du comité de rédaction technique aux auteurs.
2 Plan d'actions 2009/2010
Le CA décide de mettre en place un plan d'actions pour l'année à venir. Chaque projet sera suivi par un ou plusieurs administrateurs qui s'entoureront des compétences nécessaires pour le mener à son terme.
Ce plan d'actions est basé sur les retours des présidents départementaux (CCPD de décembre et questionnaires de l'hiver 2009), ainsi que les synthèses qui en ont été faites dans le cadre de l'accompagnement par le DLA 37 et par F1PSH. Les points suivants ont été définis, ainsi que les administrateurs impliqués. F1DUE insiste sur l'importance des aspects communication interne et externe.
2.1 Communication interne. F4CLV
Définir les procédures et outils permettant une communication efficace verticale et transversale (CA, ED, adhérents)
(F6FRA, présent en tant que suppléant de F6GPE s'est proposé pour faire partie du groupe de travail)
2.2 Communication externe : F1DUE, F5URS, F5HX, F5LGF
étudier la solution d'un chargé de communication, ainsi que l'opportunité et les modalités d'un forum, de listes de discussions, définir les moyens de communiquer avec les médias, etc...
2.3 Statuts : F6IOC, F5HX, F6AEM, F6FRC, F5OMU
Elaborer des statuts basés sur le principe 1 adhérent = 1 voix dès l'AG 2010
2.4 Séparation adhésion-abonnement : F6FWO, F8DYD
Mettre en place cette solution dès 2010

2.5 Radio-REF : F1DUE, F6IOC, F5HX, F6AEM, F1PSH
Définir et mettre en place une ligne éditoriale
2.6 Site web : F6IOC
Moderniser le site du REF-Union, améliorer sa lisibilité pour tous les publics
3 Statuts
Après un long débat, dont une intervention en particulier de F6GKD concernant la chronologie des étapes de ce projet, et de F4CLV au sujet de la transition des actuels DRU vers les nouveaux administrateurs, le CA est appelé à voter sur le texte suivant :
Le CA valide le rapport de la réunion du 7 mars de la commission statuts et du groupe de travail (désigné lors du CA de juillet 2008).
Il donne mandat à ceux-ci pour poursuivre leurs travaux afin de rédiger un projet de statuts et de règlement intérieur sur cette base.
CTR CA 95 04/07/2009
Le CA émet toutefois des réserves sur le risque de manque de représentativité régionale des administrateurs. Par conséquent, il donne comme priorité la définition de mode de désignation des candidats au conseil d'administration.
Votants : 16, Oui : 9, Non : 6, Abstention :1
4 Radio-REF
F6AEM informe le CA que F5TBL s'est proposé pour la saisie des schémas pour Radio-REF
5 Point du trésorier
F6FWO informe le CA sur ses consultations d'organismes bancaires et sur ses démarches menées dans le but d'optimiser les coûts de gestion.
Il présente les comptes arrêtés à fin mars, tels qu'ils ont été communiqués aux administrateurs dans les documents préparatoires.
Afin d'améliorer la lisibilité F6FWO est chargé de prévoir dans les prochains tableaux de bord une comparaison supplémentaire entre le budget et le réalisé en cours d'année.
Etat des adhésions : Le nombre des adhésions au 30 juin 2009 est de 5869, contre 5970 au 30 juin 2008soit un déficit de 101.
Suite à l'information donnée lors du CCPD selon laquelle le nombre d'adhérents n'ayant pas renouvelé leur cotisation entre 2001 et 2008 était de l'ordre de 3000, une initiative est née sur la liste ED, sous le nom de « opération 3000 ». Le CA décide de donner suite à cette action de la manière suivante : F9PV a réalisé une extraction des personnes concernées et M. Garrido enverra un message à tous les présidents départementaux, les informant qu'ils peuvent obtenir ces listes sur demande, de façon à mener une action de relance personnalisée au niveau local.
Séparation de l'abonnement et de la cotisation :
F6FWO présente une analyse des montants de l'abonnement et de la cotisation seule, tout en maintenant un montant total de 58,50 € tel que voté à l'AG 2009. Le CA accepte une proposition plus prudente que celle définie au CA du 28mai. Il donne son accord pour la répartition suivante : adhésion seule 39 €, adhésion avec revue : 58,50 €.
F6FWO est chargé de présenter au CA de septembre un tarif pour les demi-cotisations et pour les français résidant dans les DOM-TOM ainsi qu'à l'étranger.
6 Renouvellement des DRU de liaison
Le tableau des DRU de liaison est revu, pour tenir compte des changements dans le CA depuis l'AG 2009. F5URS est chargé de sa mise sur le site du REF-Union.
Les changements sont les suivants :
Commission statuts. F6AEM, Internet : F6FRC,
Services : fournitures F6FWO, juridique F6IOC, bulletin F8REF F8DYD
Dans cette revue des commissions et services, ainsi que des DRU de liaison, le CA a soulevé des possibilités de rationalisation, conduisant aux tâches suivantes :
Etudier la justification de la commission modes numériques (F5OMU et F4CLV) et de la commission technique générale (F6AEM et F8DYD)
Etudier le regroupement du service juridique, réglementation et intruders (F6IOC).
La commission promotion, sans responsable, reste mise en sommeil, comme décidé au CA de janvier.
Enfin, le rôle des DRU de liaison sera mis à l'ordre du jour du prochain CA.
7 Calendrier 2009
Le CA décide d'avancer la date de l'AG de manière à éviter le week-end de Pentecôte, ou d'un pont,

peu favorable à l'organisation d'une AG, surtout dans le contexte où il est question d'organiser l'AG pour les adhérents.
CTR CA 95 04/07/2009
Ceci a pour conséquence d'avancer la date du CA financier et donc le bouclement de l'exercice comptable, ce qui ne devrait pas poser de problème.
D'autre part, il est décidé d'organiser le CCPD de novembre en tenant compte du Téléthon et du CQWW.
Ainsi, le calendrier est le suivant AG le 25 avril, CA les 12 septembre 2009, 9 janvier, 27 février et 23 avril, CCPD le 17 novembre et le 24 avril.
8 Salons
Hamexpo: F6IOC fait un résumé de l'état d'avancement l'organisation du projet. F6FWO et F1DUE apporteront leur support aux organisateurs, F5VJD et F6FRC.
Hamradio : F5LGF reporte sur le déroulement de ce salon, où le stand du REF-Union a eu plus de 300 visiteurs. Ce salon a été l'occasion de prendre des contacts avec des exposants et des annonceurs potentiels, dont les coordonnées sont transmises au siège pour être exploitées.
Participation du REF-Union aux autres salons 2009/2010 . F5URS fera circuler un calendrier à compléter. Il tiendra compte du salon Hyper, des salons organisés par Radiofil, de la semaine de la science, etc...
9 Nomenclature
F6IOC a obtenu de l'ANFR le fichier des radioamateurs français en date du 29 juin 2009.
Le CA mandate F6BIG et F1UNA la réalisation d'une nomenclature pour qu'elle soit disponible pour Hamexpo le 10 octobre. (Votants : 15, Oui 11, Non 2, abstention 2)
M. Garrido est chargé de demander des devis pour l'impression.
10 Activités du BE
F6IOC fait un compte-rendu de la réunion du BE qui s'est tenue la veille, le 3 juillet. Outre les points détaillés dans le compte-rendu du CA, les points suivants ont été traités
• Siège du REF-Union
Le siège sera fermé le 13 juillet et du 3 au 16 août inclus
Le contrat aidé de Mme Doumas arrivant à échéance à fin novembre, M. Garrido prendra contact avec les services concernés pour le prolonger dans les mêmes conditions ou la remplacer par une autre personne pouvant bénéficier du même type de contrat.
M. Garrido demande des devis pour que les travaux prévus au budget soient commencés à l'automne.
La station dont l'émetteur est en dépannage chez GES reprendra la diffusion du bulletin F8REF après la période des congés d'été.
Le BE a rencontré le nouveau président de l'ADRASEC 37 en vue de récupérer avant la fermeture du mois d'août le local qu'ils occupent au siège
Le siège sera ouvert normalement le vendredi précédent le salon Hamexpo, mais sera fermé le samedi.
• AG
F8DYD a remis au REF-Union un chèque de 2800 € comme prévu par la convention liant un ED avec le REF-Union pour l'organisation d'une AG. Le BE et le CA remercient le REF86 pour la réussite de cette AG.
Appel est lancé pour une candidature à l'organisation de l'AG 2010.
• Finances. La commission de contrôle financier était présente à Tours et a pu rencontrer le trésorier à l'occasion du BE
• Commission CW : le BE a rencontré F6ELU, représentant l'UFT, pour évoquer le point du règlement intérieur de cette commission qui impose la double appartenance au REF-Union et à
CTR CA 95 04/07/2009
l'UFT pour en faire partie. Un accord a été trouvé, à savoir que l'UFT est la commission CW du REF-Union, qu'elle a un administrateur de liaison en la personne de F5LGF, et que celui-ci a pour mission de prendre en compte également les demandes et propositions des adhérents du REF-union non membres de l'UFT pour les aspects CW de notre activité. Le CA accepte cette proposition.

11 Parrainage
Lors du sa réunion du 14 mars, le CA avait mandaté F5OMU, ainsi que F6GKD, F1DUE et F6FWO pour étudier une possibilité de parrainage. Le CA charge ce groupe de continuer ce travail, pour lequel F5OMU a fait une première situation lors du CA du 27 mai.
12 Site web
F6IOC présente aux administrateurs la maquette de la nouvelle version du site web, l'impression générale étant positive, un accès leur sera donné ainsi qu'aux responsables des rubriques pour qu'ils fassent leurs commentaires dans un délai de 1 mois.
13 Courrier de F1PSH
Après lecture d'un courrier de F1PSH, le CA vote sur le texte suivant :
Le CA prend connaissance d'un courrier de F1PSH du 26/6 destiné au ministère de l'intérieur sous couvert du préfet de l'Indre et Loire et diffusé par email le 2/7 à certains administrateurs ou administrateurs suppléants.
Considérant cet événement, ainsi que, par exemple, la création et le maintien d'un site personnel incitant les lecteurs à la défiance envers le conseil d'administration, suffisamment graves, le CA décide de saisir la commission distinctions-sanctions de manière à pouvoir statuer lors de sa réunion de septembre.
Votants : 15, Oui 12, Non 1, Abstention 2
14 Divers
F4CLV ayant demandé de faire le point de l'état des statuts des ED, le CA décide que ce point n'est pas prioritaire, du fait de la refonte en cours des statuts du REF-Union.
F6FRA demande à ce que les conventions liant les ED 04 et 05 soient confirmées suite à la révision de leurs statuts
F8DYD informe que la commission formation animera un stage CERPET en août. Un message sera diffusé sur le bulletin F8REF et sur la liste des présidents départementaux pour informer les intéressés qu'il reste des places disponibles.
A la demande de F4CLV, F6IOC fait un rappel des différentes étapes de ce dossier, des publications et des remarques qui ont suivi. Les procédures administratives qui vont autoriser ce segment 7100-7200 kHz au service amateur ne s'arrêtent pas à l'arrêté du 25 juin, il faut encore que soit publiée la décision de l'ARCEP pour la modification du TNRBF (tableau national de répartition des bandes de fréquences) et son officialisation par le ministère concerné.

EXTENSION DE LA BANDE 7 MHz

(extrait du Bulletin F8REF 36e Semaine 2009.
Vous trouverez ci-après la réponse reçue.
Betty Magnin, F6IOC présidente du REF-Union.

-----Original Message-----
From: ERPELDING Florence
Sent: vendredi, 28. août 2009 15:52
To: Betty Magnin
Subject: RE: Modification du TNRBF
Bonjour,
L'ouverture de la bande 7100-7200 kHz au service amateur a été approuvée lors de la CPF du 11 mars 2009 (changement d'affectataire du CSA à l'ARCEP).
Suite à la publication de l'arrêté du 25 juin 2009 portant modification du tableau national de répartition des bandes de fréquences, l'ARCEP a préparé un projet de décision modifiant la décision n° 2008-0841 en date du 24 juillet 2008.
Ce projet de décision devra être présenté lors de la prochaine commission consultative des communications électroniques (19 octobre ou 9 novembre, la date reste à définir).
Les conditions d'utilisation précisées dans la décision devront faire l'objet d'une homologation par le ministre chargé des communications

électroniques, avant que la décision puisse être publiée au Journal officiel.
Cordialement,
Florence ERPELDING
Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
Direction de la régulation des opérateurs et des ressources rares
Unité fréquences 7, square Max Hymans 75730 PARIS CEDEX 15

SONORISATION

VIDEO

ECLAIRAGES

E.D.S

VENTES & LOCATION

FOURNITURES

ELECTRONIQUES

Pôle informatique
Ave de la Gineste 12000 RODEZ
Tél. 05 65 68 38 29
Fax.05 65 68 52 85
Heures d'ouverture : mardi – vendredi : 9h – 12h / 14h – 19h
samedi : 9h -12h / 14h – 18h

Web : http://www.E-D-S.fr **email : edselectronique@wanadoo.fr**

JOURNEES DU PATRIMOINE RADIO

Comme les années précédentes le REF-UNION(reseau des emetteurs francais) 48 (LOZERE) et ses adhérents organisent les **J**OURNEES du **P**ATRIMOINE **R**ADIO les 19 ET 20 SEPTEMBRE 2009.

Ces journées se dérouleront dans le charmant petit village de PRADES près de SAINTE-ENIMIE dans LES GORGES DU TARN (48210).

Notre ami Jérôme MOUQUET exposera une partie de sa collection de MATERIEL RADIO MILITAIRE dans la salle Auguste PAGES à PRADES.

L'association "VIVRE à PRADES" sera comme les autres années présente à cette manifestation.

Le thème cette année est: **J'ETAIS RADIO EN ALGERIE.**

Si vous avez participé pendant cette période, pénible, en tant qu'operateurs radio d'active ou pendant la durée légale, faites le déplacement et participez à ce retour dans le temps !
Même les non operateurs pourront venir partager leurs souvenirs, leurs anecdotes, dans un but de convivialité et de mémoire.
Démonstration d'émission radioamateur en TELEGRAPHIE et TELEPHONIE.
Indicatif spécial **TM8 JPR** à cette occasion.

SI VOUS POSSEDEZ DES PHOTOS et/ou DOCUMENTS:
sur le matériel radio et autres de cette époque, je suis intéressé pour les exposer lors de cette manifestation.

Contact:REBOUL Daniel LE VIALA 48400 FRAISSINET DE FOURQUES Tel: 04 66 44 01 22
f8dzc@aliceadsl.fr

SALON-MILLAU-RADIO

Samedi 3 Octobre 2009

BOURSE D'ECHANGE

Collectionneurs - Journée Radioamateur et TSF - Radio Modélisme et Informatique
Exposition - Conférences et Démonstrations

De 09h00 à 18h00

Accès direct devant l'entrée avec véhicule, grand parking à disposition autour de
La Salle des Fêtes : « Parc de la Victoire » Avenue Charles de Gaulle - Millau 12100
GPS : 03° 04' 30'' E - 44° 06' 21'' N

RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE

8€ la table de 1.20m x 0.80m, réservation minimum 2 tables - Entrée Visiteurs 3€
Contact : F5GJG Christian PLAGNES ☎: 06 76 79 59 27 - 09 64 03 65 13
http://samirad12.over-blog.com - mail: samirad12@orange.fr

Avec la participation : Mairie de Millau, MJC, Radio Club MJC

****

Cher OM,
Nous vous convions à participer à l'assemblée générale qui aura lieu:

Le DIMANCHE 25 OCTOBRE 2009 à 9h 30 au restaurant le MAJESTIC
12400 Saint-Affrique (Sortie de la ville direction ALBI, après La Gendarmerie)
Radioguidage 145 500

L'ordre du jour sera le suivant :
-Rapport Moral
-Rapport financier
-Point des activités et projets en cours (Par secteur)
-Dossier conseil régional suite ?? F5SIZ
-Relais R4X
-Projets 2010
-Election au CA: F5FPI sortant statutaire (rééligible)
-Dépouillement votes
-Approbation des rapports moral et financier)
-Informations REF-UNION par F5BYL, DR
- Questions diverses
-Propositions de l'AG pour l'AG 2010
L'AG sera suivie d'un repas (20 €). Dans l'après-midi, il y aura réunion du Conseil d'Administration. Election du nouveau bureau

73 QRO et au Dimanche 19 Octobre.
Le Président F5SIZ

RESEAU DES EMETTEURS FRANCAIS A.G. DU 25 OCTOBRE 2009
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON REF 12 POUVOIR

Je soussigné..... Indicatif.....
Ne pouvant me rendre a l'assemblée générale du 25 Octobre 2009
Délègue à M. ..... Indicatif.....
Le soin de me représenter et de voter en mon nom.
Signature à faire précéder de Bon pour pouvoir
Pouvoir à remettre à un membre de votre choix.

RESEAU DES EMETTEURS FRANCAIS A.G. DU 25 OCTOBRE 2008
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON REF 12 DECLARATION DE CANDIDATURE

Je soussigné..... Indicatif.....
Me porte candidat au Conseil d'Administration de notre Association.
Date Signature:
Nota: Durée du mandat 3 ans
Les candidatures présentées lors de l'AG seront également admises.

RETOURNER à F5SIZ Michel Lajoie , 396 Chemin de Touloupy
12400 Saint-Affrique .🕓 05 65 49 44 50

Repas de AG REF 12

MENU : 20 € par personne tout compris

Kir de bienvenue
***
Salade paysanne
***
Charcuterie
***
Confit de canard
Légumes
***
Fromage
***
Ile flottante
***
Café

Vins :Domaine des Ardurels(Gaillac,rouge et rosé)

Veuillez faire parvenir votre réservation avant le jeudi 15 OCTOBRE
A F5SIZ Michel Lajoie , 396 Chemin de Touloupy
12400 Saint-Affrique .🕓 05 65 49 44 50

Les chèques doivent être libellés comme suit :

Restaurant Le MAJESTIC 720 Av Lucien Galtier 12400 Saint-Affrique

Itinéraire

Arrivant d'Albi le restaurant « Le Majestic » se trouve à gauche au panneau indiquant St-Affrique (avant la Gendarmerie)

En venant de toutes autres directions traverser la ville direction Albi ; il se trouve à droite après la Gendarmerie.

GPS : 43°57'24.60''N - 2°52'03.80'' E

Renseignements : **F5SIZ** 05 65 49 44 50

****

Mireille et Hervé F5FYU ont créé la société

MAHE AROMES

Artisan torréfacteur
vente de café et de thé

Ouvert du mardi au samedi

Téléphone : 04 74 70 81 72
Messagerie : mahearomes@free.fr
Venez nous rendre visite sur le Site :
http://mahearomes.free.fr

7 Rue du docteur Michel
69210 L'Arbresle

COMPTABILITÉ REF12 - ANNEE 2009 -

PRÉVISIONNEL AU 04/09/09

SOLDES AU 01-01-09

Compte chèques	363,50 €	
Compte sur livret	4 000,00 €	
		4 363,50 €

RECETTES

DÉSIGNATION	Sous total	TOTAL
cotisations	198,00 €	
		198,00 €
dons		20,00 €
diplôme		- €
intérêts		132,65 €
publicité		- €
Contribution REF-Union		- €
TOTAL RECETTES 2009		**350,65 €**
solde au 01-01-09		4 363,50 €
résultat 2009		43,02 €
		4 406,52 €

DÉPENSES

DÉSIGNATION	Sous total	TOTAL
photocopies internes		- €
frais de bureau		- €
frais de timbres		- €
factures EDF		213,49 €
Assurances		- €
Frais relaiR4X		- €
FRAIS AG 2008		- €
rassemblement au barry		**69,89 €**
cotisation F6KSM au ref-union		24,25 €
		- €
TOTAL DÉPENSES 2009		**307,63 €**
SOLDES AU		**04/09/09**
Compte chèques	273,87 €	
Compte sur livret	4 132,65 €	
	(a)	**4 406,52 €**
		4 406,52 €

PRÉVISIONS RECETTES au 31 12 2009		
Cotisations 2009		724,00 €
publicité		80,00 €
dons		18,00 €
Contribution REF-Union		75,00 €
intérêts / livret		80,00 €
TOTAL PRÉVISIONS RECETTES		**977,00 €**

PRÉVISIONS DÉPENSES au 31 12 2009		
frais de timbres	80,00 €	80,00 €
Assurances	270,00 €	270,00 €
frais de bureau	20,00 €	20,00 €
photocopies internes	30,00 €	30,00 €
réserve tampon	50,00 €	50,00 €
factures EDF	250,00 €	36,50 €
Licence RC	- €	- €
TOTAL PRÉVISIONS DÉPENSES		**486,50 €**

	5 691,15 €		**5 200,65 €**
SOLDE EXCÉDENT/ PREVISION (b)	**- 490,50 €**		
TOTAL GÉNÉRAL 20009	**5 200,65 €**	**TOTAL GÉNÉRAL 2009**	**5 200,65 €**

RÉPARTITION THÉORIQUE DU BUDGET 2009

Budget Global TRÉSORERIE	**(a-b)**	**4 897,02 €**	*3 920,02 €*
Réserve (réparation d'urgence matériel REF-12)		**1 000,00 €**	*1 000,00 €*
Réserve (dépenses charges fixes pour 2010)		**700,00 €**	*700,00 €*
Solde disponible		**3 197,02 €**	
Solde disponible sans prévision de recettes		**2 220,02 €**	*2 220,02 €*